

LA MAISON-DIEU

N° 32

SOMMAIRE

Le baptême, entrée dans le peuple de Dieu

Nous publions ici les principales études d'une session de Versailles, elle-même préparée par une session de Vanves¹ (Quasimodo 1952) et par une année de recherches et d'échanges.

Le sujet traité nous a été imposé par la logique des travaux de la session précédente, consacrée aux problèmes de la Communion solennelle (cf. Lex Orandi, n° 14, La Maison-Dieu, n° 28). Ces problèmes, en effet, se posent bien avant qu'il soit question pour l'enfant de renouveler sa profession de foi devant la communauté chrétienne : au moment où il émet cette profession, où il est reçu dans cette communauté par le baptême.

Tout notre objet est donc d'étudier le baptême, non pas tant dans son efficacité sanctifiante ou dans sa mystique pascalle² que dans son aspect ecclésiologique, comme sacrement de l'incorporation chrétienne.

Il est inutile de présenter en détail les études qui composent ce cahier. On voudra bien se reporter aux conclusions de la session, p. 161, qui en dégagent les implications doctrinales et les orientations pastorales auxquelles nous attachons le plus d'importance.

● L'abondance de matière nous oblige à retarder la publication du rapport ecclésiologique prononcé par le R. P. LIÉGÉ à Versailles. Ce rapport paraîtra dans un de nos fascicules de 1953.

**

LES SOURCES LITURGIQUES

LOUIS BOUYER. <i>Le symbolisme des rites baptismaux.</i>	5
de l'Oratoire.	
BERNARD BOTTE, O. S. B. <i>L'interprétation des textes</i>	
Moine du Mont-César. <i>baptismaux</i>	18

1. Cette session de Vanves ne donnera lieu à aucune publication particulière.

2. Rappelons quelques-uns des articles que *La Maison-Dieu* a déjà publiés sur le baptême :

- UN FASCICULE SPÉCIAL : *Le baptême, sacrement pascal* (n° 6) avec, entre autres, des articles de Lambert BEAUDUIN : *Baptême et Eucharistie* (pp. 56-75).
H.-F. DONDAINE : *Le baptême est-il encore le sacrement de la Foi* (pp. 76-88).
- Ch.-V. HÉRIS : *Le salut des enfants morts sans baptême* (n° 10, pp. 86-105).
- Paul DONCOEUR : *La catéchèse du baptême* (n° 16, pp. 48-59).
- Louis BEINAERT : *Symbolisme mythique de l'eau dans le baptême* (n° 22, pp. 94-120).
- Henri JENNY : *Pourquoi renouveler les engagements du baptême dans la nuit de Pâques* (n° 28, pp. 63-79).

LES SOURCES BIBLIQUES ET THEOLOGIQUES

- ANTOINE CHAVASSE. *Du peuple de Dieu à l'Eglise du Christ* 40
 Professeur aux Facultés catholiques de Lyon.
- JOSEPH SCHMITT. *Baptême et communauté d'après la primitive pensée apostolique*.... 53
 Professeur à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg.
- A.-M. ROGUET, O. P. *La théologie du caractère et l'incorporation à l'Eglise*..... 74

LEGISLATION ET PRATIQUE

- ROGER ETCHEGARAY. *La législation de l'Eglise sur le baptême des enfants de catholiques non pratiquants*... 90
- E. DIEBOLD, C. M. *L'effacement des perspectives communautaires dans la législation baptismale* 118
 Directeur au grand Séminaire de Nice.
- PIERRE-M. GY, O. P. *Quamprimum. Note sur le baptême des enfants*..... 124
 Professeur au Saulchoir.
- ALPHONSE HONORÉ. *Le baptême dans les cliniques*.. 129
 Aumônier du foyer de l'Assistance publique.
- JEAN SAUVAGE. *Initiatives pastorales pour valoriser l'aspect communautaire du baptême* 143
 Directeur du Séminaire de Merville (Nord).
- Conclusions de la session*..... 161
- A travers les revues, par Pierre-M. Gy.**
- Pourquoi la Vigile pascale a-t-elle été restaurée ?* (J. LOEW, dans *Theologische-praktische Quartalschrift*) 167
- Liturgie et œcuménisme* (G.-J. DUMONT, dans *Vers l'Unité chrétienne*) 170
- Chronique : Centre de Pastorale liturgique*..... 39, 89, 128 et 172
- La Maison-Dieu 1952 (Tables)* 173

LA MAISON-DIEU

1953

ABONNEMENTS ET REABONNEMENTS

Nous avons été heureux en 1952 non seulement de noter la fidélité de nos abonnés, mais encore d'accueillir un nombre important d'abonnés nouveaux.

Ceci nous permet de maintenir les prix d'abonnements sans augmentation et même d'établir des conditions spéciales à l'avantage de ceux qui s'abonneront ou se réabonneront avant le 15 janvier et faciliteront ainsi les travaux administratifs. Voir ces conditions à la page 2 de couverture.